



BUDGET PRIMITIF 2021

RAPPORT DE PRESENTATION

L'article 107 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015, modifiant l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipule que, désormais, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe (depuis le budget primitif 2016 et le compte administratif 2015) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2021, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le rapport d'orientations budgétaires présenté au précédent conseil municipal a posé les bases à partir desquelles le budget primitif a pu être construit pour l'exercice 2021 de la collectivité.

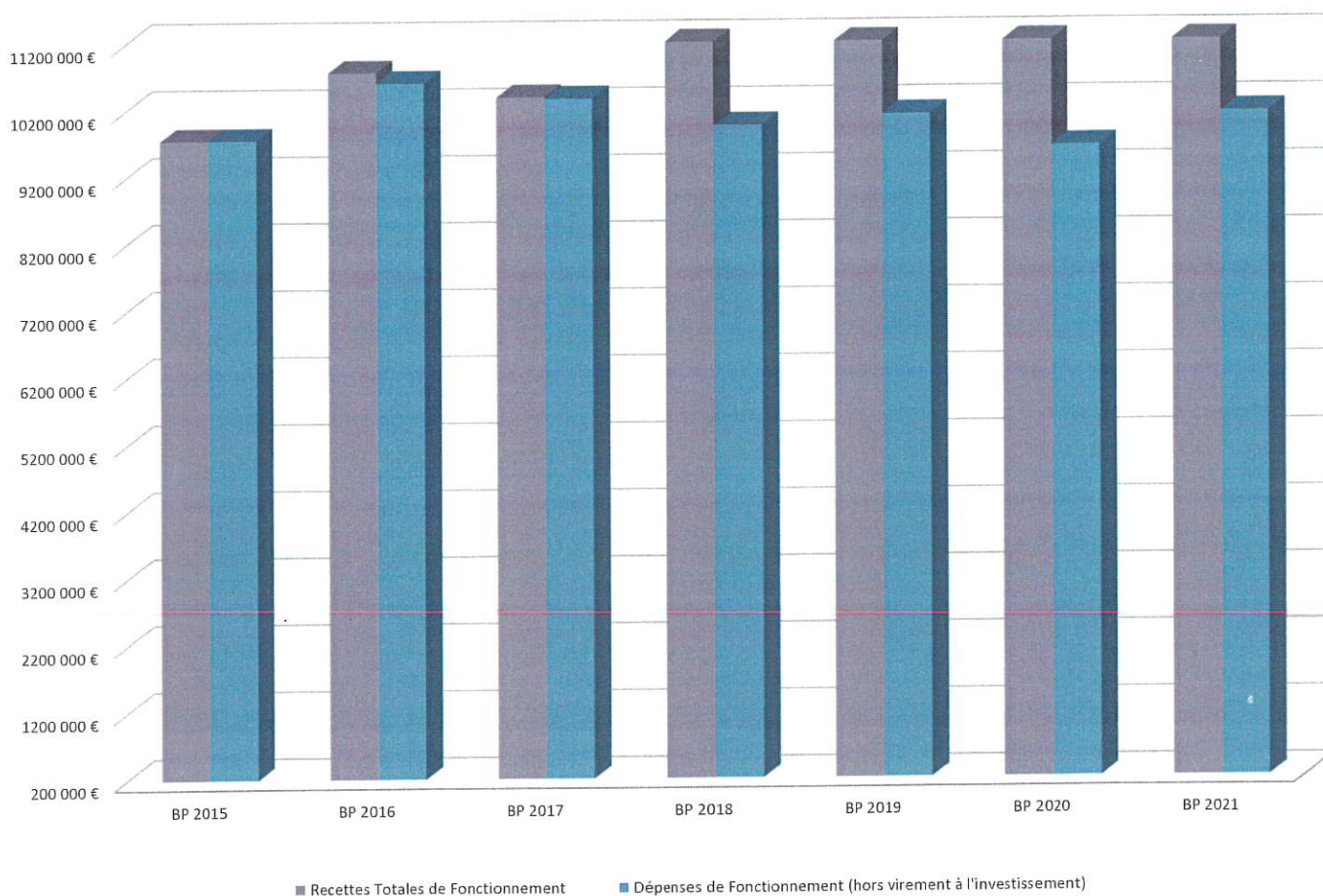
La collectivité devra, comme auparavant, maîtriser les dépenses de fonctionnement qui sont les siennes sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère. L'optimisation de la dépense publique permet d'organiser la maîtrise des dépenses de fonctionnement courantes à périmètre d'intervention constant.

Une nouvelle baisse du taux d'imposition sur la taxe foncière bâtie de 2 points permettra de continuer à faire profiter aux Louvroiliens le fruit de notre bonne gestion.

Le Budget Primitif 2021 est présenté avec une reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent avant le vote du compte administratif 2020.

BUDGET PRINCIPAL**La Section de Fonctionnement :**

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 13 484 378,52 € pour l'année 2021.



Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice 2021 permet de financer :

- ✓ les dépenses de fonctionnement pour un montant de 10 122 932,52 €,
- ✓ la section d'investissement par un virement d'un montant de 3 176 445,00 €.

1/ Les Recettes de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 527 187,56 €	2 282 879,79 €	2 678 964,14 €	3 824 308,52 €
013 – Atténuations de charges	138 000,00 €	68 250,00 €	104 317,00 €	105 500,00 €
70 - Produits des services	304 000,00 €	316 570,00 €	151 797,00 €	134 425,00 €
73 - Impôts et taxes	6 715 427,00 €	6 739 457,00 €	6 708 699,00 €	6 461 405,00 €
74 - Dotations et participations	2 027 170,00 €	2 137 380,00 €	2 170 220,00 €	2 153 435,00 €
75 - Produits de gestion courante	38 475,00 €	49 855,00 €	52 845,00 €	55 897,00 €
76 - Produits financiers	395 256,00 €	395 256,00 €	395 256,00 €	395 256,00 €
77 - Produits exceptionnels	57 300,00 €	50 640,00 €	61 287,00 €	52 548,00 €
Total des Recettes Réelles	9 675 628,00 €	9 757 408,00 €	9 644 421,00 €	9 358 466,00 €
Total des Recettes d'Ordre	59 461,00 €	44 886,00 €	80 715,00 €	116 603,00 €
Total Recettes de Fonctionnement	11 262 276,56 €	12 085 173,79 €	12 404 100,14 €	13 299 377,52 €

Le budget primitif 2021 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent à hauteur de 9 358 466,00 €.

La différence entre le BP2021 et celui de 2020 s'explique par les différentes variations des postes budgétaires de recettes :

- **013 - Atténuations de charges** – évoluent peu. Ce poste comptable retrace l'ensemble de remboursements de charges de personnel (indemnités journalières, CLD, CLM...).

- **70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses** - énumèrent la politique tarifaire contenue des services publics de la collectivité avec une stagnation des tarifs. Le prévisionnel 2021 fait ressortir une baisse à la suite de la non-fréquentation des collèges et lycées des structures sportives découlant des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire du COVID-19.

- **73 - Impôts et taxes** - ce chapitre enregistre une diminution d'environ 245 000 €. Ce qui est dû à :
 - o la réforme des bases foncières pour les locaux industriels (moins 50% sur les bases), compensée par l'Etat au chapitre 74,
 - o la baisse du produit des impôts directs locaux retraçant la réduction de 2 points du taux de la TFB,
 - o la réfaction par l'Etat, liée au calcul du coefficient correcteur instauré dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation sur le reversement de la part départemental.

- **74 - Dotations, subventions et participations reçues** – devraient diminuer de 17 000 €. La ville ne devrait plus être bénéficiaire de la Dotation de Solidarité Rurale Cible, connaître une nouvelle diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement et augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine mais aussi percevoir des allocations compensatrices supplémentaires, sur les locaux commerciaux, liée à la réforme de la taxe d'habitation.

- **75 - Autres produits de gestion courante** - évoluent peu et comptabilisent les revenus des immeubles.

- **76 – Produits financiers** - correspondent à la constatation du 7^{ème} versement de 395 256 € dans le cadre du fonds de soutien crée par l'Etat pour la sortie des emprunts à risque.

- **77 – Produits exceptionnels** - retracent l'ensemble des indemnités versées par l'assureur de la ville sur différents sinistres.

2/ Les Dépenses de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
022 - Dépenses imprévues	400 000,00 €	500 000,00 €	300 000,00 €	610 000,00 €
011 - Charges à caractère général	2 211 069,25 €	2 138 699,79 €	2 019 751,70 €	2 119 942,52 €
012 - Charges de personnel	4 930 000,00 €	5 078 300,00 €	5 125 000,00 €	5 113 000,00 €
65 - Subventions et participations	1 013 675,00 €	1 004 365,00 €	815 970,00 €	883 100,00 €
66 - Charges financières	490 000,00 €	452 500,00 €	420 865,00 €	391 581,00 €
67 - Charges exceptionnelles	88 500,00 €	89 200,00 €	73 050,00 €	102 500,00 €
014 - Atténuations de produits	15 000,00 €	25 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Total des Dépenses Réelles	9 148 244,25 €	9 288 064,79 €	8 774 636,70 €	9 240 123,52 €
Total des Dépenses d'Ordre	2 114 032,31 €	2 797 109,00 €	3 629 463,44 €	4 059 254,00 €
Total Dépenses de Fonctionnement	11 262 276,56 €	12 085 173,79 €	12 404 100,14 €	13 299 377,52 €

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les charges de fonctionnement du budget primitif 2021 ont subi le même contexte de contraintes. Elles s'affichent à hauteur de 9 240 123,52 € (total des charges réelles).

Les variations sont supportées par tous les postes budgétaires des charges :

- **011 - Charges à caractère général** - sont en augmentation d'environ 100 000 Euros par rapport à 2020. Ceci est, essentiellement, dû à la mise en place de la fibre au sein des établissements communaux qui génère un coût plus onéreux des frais de télécommunications mais également les nouvelles dépenses liées à la pandémie du COVID-19 (nettoyage des locaux – masques – etc.).

- **012 - Charges de personnel** – La précision est quasi stable par rapport à l'an dernier. Ce poste tient compte :

- Des recrutements d'une Gestionnaire de l'Administration Générale et Marchés Publics, d'un Responsable des Services Techniques, de 4 contrats « Parcours Emploi Compétences » pour les services (Fleurissements, Ateliers et Animations), de la prolongation de 3 contrats « Parcours Emploi Compétences »,
- De la titularisation de 2 contractuels,
- De la reprise à plein traitement de plusieurs agents en arrêt maladie demi-traitement depuis quelques mois ou années,
- Des avancements d'échelons obligatoires et de grade,
- Du reclassement indiciaire obligatoire des agents de catégorie C au titre du PPCR,
- Des départs en retraite de 3 agents.

- **65 - Subventions et participations** - enregistrent une augmentation de 67 130 Euros, qui est dû à l'augmentation des subventions au CCAS (35 000 €) et de l'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus (30 500 €).

- **66 - Charges Financières** - retracent les intérêts de la dette de la ville.

- **67 - Charges Exceptionnelles** - enregistrent les écritures exceptionnelles. Ce sont, essentiellement, des écritures de régularisation comptables ; comme éventuellement des titres émis sur exercices antérieurs à annuler.

1/ Les Recettes d'Investissement

CHAPITRES	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
001 - Solde d'investissement reporté	643 259,69 €	38 113,14 €	61 308,56 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	49 672,00 €	75 000,00 €	65 000,00 €	80 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	570 337,86 €	713 676,27 €	481 459,57 €
13 - Subventions d'Investissement	153 059,00 €	68 843,00 €	111 231,00 €	87 594,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
165 - Dépôts & cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024 - Cessions	0,00 €	70 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €
Total des Recettes Réelles	202 731,00 €	784 180,86 €	939 907,27 €	649 053,57 €
Total des Recettes d'Ordre (avec virement de la section de fonctionnement)	2 927 532,31 €	3 824 822,00 €	3 679 463,44 €	4 109 254,00 €
Reste à Réaliser N-1	0,00 €	0,00 €	9 800,00 €	23 527,00 €
Total des Recettes d'Investissement	3 773 523,00 €	4 647 116,00 €	4 690 479,27 €	4 781 834,57 €

L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année à l'autre, compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions (en recettes et en dépenses) :

- **10 - Dotations, fonds divers et réserves** - intègrent le FCTVA lié aux investissements de l'année précédente et les taxes d'aménagement.

- **1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés** - comptabilisent le virement de la section de fonctionnement qu'a besoin, la section d'investissement, pour combler son déficit de l'année N-1.

- **13 - Subventions d'investissement** - enregistrent la prévision des subventions d'équipements :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 20 165 Euros concernant le programme de la mise en accessibilité des bâtiments ERP,
- Participation du Conseil Départemental sur les travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour RD607/402 de 54 325 Euros,
- Participation du Conseil Régional dans le cadre de la politique de la Ville sur l'action numérique pour 5 000 Euros,
- Participation de l'Etat dans le cadre du développement de la vidéo protection sur la ville pour 8 104 Euros.

2/ Les Dépenses d'Investissement

CHAPITRES	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
001 - Solde d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	450 081,27 €	167 927,57 €
16 - Remboursement capital des emprunts	915 000,00 €	950 966,00 €	1 312 157,00 €	1 174 950,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	23 203,00 €	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	71 645,00 €	963 345,00 €	1 411 690,00 €	39 600,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	378 485,00 €	64 133,00 €	48 926,00 €	49 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	557 320,00 €	624 234,00 €	297 603,00 €	470 176,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	300 000,00 €	400 000,00 €
020 - Dépenses Imprévues	100 000,00 €	140 000,00 €	195 000,00 €	300 000,00 €
Opération d'Équipement - Mise en Accessibilité	292 830,00 €	200 185,00 €	270 912,00 €	376 519,00 €
Opération d'Équipement – NPNRU Les Prés du Paradis – Construction Ecole	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 300 000,00 €
Total des Dépenses Réelles	2 315 280,00 €	2 966 066,00 €	3 836 288,00 €	4 110 245,00 €
Total des Dépenses d'Ordre	872 961,00 €	1 072 599,00 €	130 715,00 €	166 603,00 €
Restes à Réaliser N-1	585 282,00 €	608 451,00 €	273 395,00 €	337 059,00 €
Total des Dépenses d'Investissement	3 773 523,00 €	4 647 116,00 €	4 690 479,27 €	4 781 834,57 €

Les masses budgétaires de la section d'investissement à hauteur de 4 110 245 € se répartissent sur le budget principal dans le service public de l'éducation, à l'aménagement urbain, à la réfection et la remise aux normes des bâtiments municipaux, à la voirie, à la vidéo-protection et à la modernisation des moyens qui garantissent un service public de qualité.

Moyens et équipements :

- Mise à jour logiciel RH & Finances : 12 080 €
- Acquisition de Logiciels – Services : 9 280 €
- Achat de véhicules : 50 000 €
- Matériel Informatique : 6 000 €
- Tables & Bancs - ALSH : 1 000 €
- Armoire et Chariot Râtelier – Achats : 1 620 €
- Réseau Gaz – Stade : 4 800 €
- Action Numérique – Politique de la Ville : 10 000 €
- Tapis Mur Escalade & Filet de But de Foot : 5 125 €
- Matériels pour Fleurissement : 14 050 €
- Enseigne Salle Polyvalente : 1 700 €
- Equipement Cuisine Salle Polyvalente : 8 000 €
- Matériels divers services (Ateliers, Conservatoire, Communication, Ecoles, Achats, Sécurité) : 5 391 €
- Plateau et Bac de Ramassage – Balayeuse : 5 100 €

Projets :

- Etude de Sols – Plaine Delbasse : 24 000 €
- Aménagement du Carrefour RD607/402 et du Parking Casadesus : 400 000 €
- Déploiement de la Vidéo-Protection – 1^{ère} Tranche : 118 240 €
- RHI – Rue d'Hautmont : 100 000 €

Bâtiments et Agencements :

- Aménagement de 11 Cavurnes et Portillon au Nouveau Cimetière : 10 332 €
- Jeux – Château Enchanté : 28 000 €
- Portes Coupe-Feux Vestiaires Foot & Eclairage Terrain Annexe : 95 390 €

Voies et réseaux :

- Fonds de concours 2021 « PPP Plan Lumière » versé à la CAMVS : 49 000 €

La Dette

➤ Encours de la dette au 1er janvier 2020 :

Budget principal : 10 878 997 d'euros, soit 1 668 € / habitant (fonds de soutien inclus et dette « EPF »)

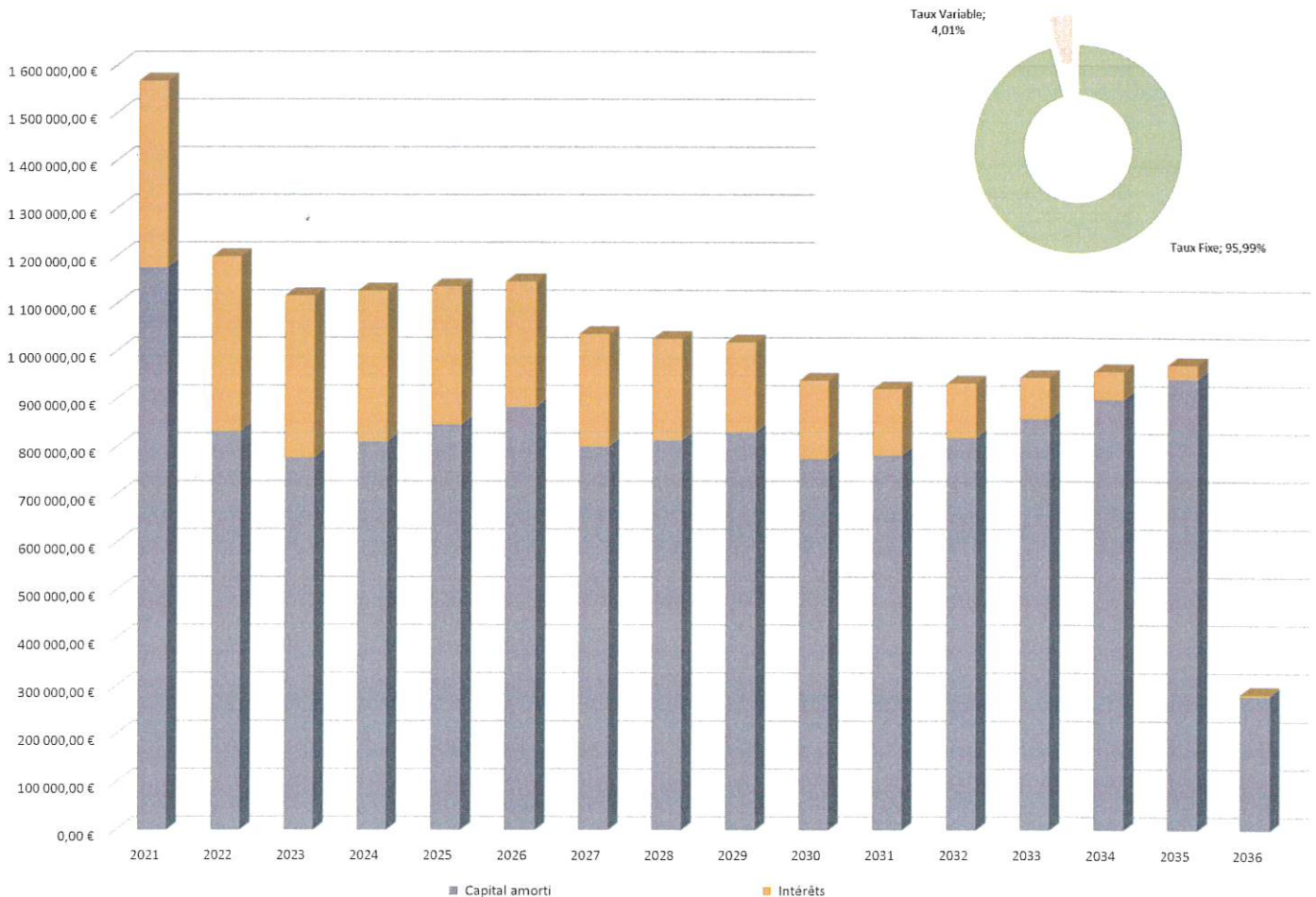
➤ Encours de la dette au 1er janvier 2021 :

Budget principal : 9 962 099 d'euros, soit 1 546 € / habitant (fonds de soutien inclus et dette « EPF »)

En 2021, la somme de 1 174 950 € de capital sera remboursée (dont 445 320 € de capital au titre du refinancement de l'emprunt dit « à risque » et 377 550 € de dette « EPF »).

➤ Profil d'extinction et structure par type de taux

Le nombre d'emprunts en cours de remboursement au 1^{er} janvier 2021 est de 8, dont 1 souscrit sur un taux variable indexé sur l'Euribor 12 Mois.



LE BUDGET ANNEXE « ESPACE CULTUREL JC CASADESUS »

La section d'exploitation de ce budget est équilibrée pour un montant de 297 023 €. Elle retrace les dépenses relatives au programme culturel de la Ville. La section est équilibrée par le versement d'une subvention d'un montant de 240 500 € par le budget principal.

La section d'investissement s'élève à 16 550 €. Elle permettra l'acquisition d'un logiciel, et du remplacement des échelles entretoises.

SYNTHESE

Budget	Section	Dépenses			Recettes		
		Réelles	Ordres	Total	Réelles	Ordres	Total
Budget Principal	Investissement	4 615 232 €	166 603 €	4 781 835 €	672 581 €	4 109 254 €	4 781 835 €
	Fonctionnement	9 240 124 €	4 059 254 €	13 299 378 €	13 182 775 €	116 603 €	13 299 378 €
	Sous Total	13 855 355 €	4 225 857 €	18 081 212 €	13 855 355 €	4 225 857 €	18 081 212 €
BA J.C. Casadesus	Investissement	16 550 €	0 €	16 550 €	3 679 €	12 871 €	16 550 €
	Exploitation	284 153 €	12 871 €	297 023 €	297 023 €	0 €	297 023 €
	Sous Total	300 703 €	12 871 €	313 573 €	300 703 €	12 871 €	313 573 €
TOTAL GLOBALISE		14 156 058 €	4 238 728 €	18 394 785 €	14 156 058 €	4 238 728 €	18 394 785 €